

AGENT DROITS A PENSION OU PRESTATION

Ref : DEF_16-00059329

Fonction publique Fonction publique de l'État	Employeur Direction des ressources humaines (DRH)	Localisation CASERNE BEAUREGARD 17000 LA ROCHELLE
---------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------

Domaine : Ressources humaines

Nature de l'emploi Emploi ouvert aux titulaires et aux contractuels	Expérience souhaitée Débutant		
Rémunération (fourchette indicative pour les contractuels) Non renseigné	Catégorie Catégorie C (employé)	Management Non	Télétravail possible Oui

Vos missions en quelques mots

Le bureau des invalidités civiles et militaires et des réversions (BICMR) assure le traitement des demandes d'indemnisation en réparation des accidents de service ou de travail, de trajet et de maladies professionnelles, les demandes de réversions de retraite et l'invalidité de l'ensemble des personnels civils et militaires du ministère.

Au sein du BICMR, le portefeuille « fonctionnaires » assure le traitement des demandes d'indemnisation en réparation selon les dispositions du code général de la fonction publique.

L'instructeur droits à pension est chargé d'apprécier, sous l'autorité de la cheffe de portefeuille, l'imputabilité au service de l'accident et de la maladie professionnelle, le droit à une allocation temporaire d'invalidité (ATI) ainsi que les demandes de réversions des ayant-droits des fonctionnaires décédés en service. Ce travail d'instruction nécessite une très grande autonomie en vue d'établir une décision de prise en charge ou de rejet.

L'instructeur recueille à cet effet les pièces nécessaires au traitement de la demande. Il apprécie les droits des agents et établit les propositions de décision qui en découlent. Il veille au respect strict des procédures, participe au classement des documents produits dans le cadre

de ses activités et à l'épuration des dossiers, met à jour les données informatiques nécessaires au traitement des demandes et saisit les actes de gestion.

Profil recherché

Vous êtes intéressé par le domaine des ressources humaines et par la réglementation relative au droit des pensions, ainsi que par l'environnement juridique de ce secteur. Votre esprit d'initiative et vos qualités relationnelles seront appréciées dans l'exercice de ces missions. Vous savez également faire preuve de dialogue et coopérer en interne.

Éléments de candidature

Documents à transmettre

Pour postuler à cette offre, l'envoi du CV et d'une lettre de motivation est obligatoire

Personne à contacter

sandrine.macedo@intradef.gouv.fr

À propos de l'offre

Informations complémentaires

Restauration sur place avec contribution employeur, protection sociale complémentaire ; Stationnement sous conditions ;

Rythme de travail : 7h36 par jour - jours de congés : 25 - RTT : 18.

Possibilité de télétravail 1 jour par semaine sous réserve de disposer du matériel informatique et selon l'autonomie de l'agent appréciée après un délai d'au moins 6 mois de présence sur le poste ;

Offres de formation tout au long du parcours professionnel ;

Prestations sociales, culturelles, de loisirs et de tourisme : rendez-vous sur le site www.igesa.fr ;

Possibilité d'accéder au parc de logement du ministère.

Statut du poste

Vacant à partir du 01/04/2026

Métier de référence

Chargée / Chargé de gestion administrative et/ou de paie

Qui sommes nous ?

Le ministère des Armées et des Anciens combattants assure la protection du territoire national, de la population et des intérêts français partout dans le monde. Pour la réalisation de ses missions, il emploie, outre les militaires, plus de 60 000 civils en France et à l'étranger. Rejoindre le ministère des Armées et des Anciens combattants, c'est rejoindre une communauté de 275 000 personnes exerçant ainsi leurs talents dans une grande variété de

métiers auprès des forces armées sur tout le territoire.

Localisé à La Rochelle et composé de 310 agents, le service des pensions et des risques professionnels (SPRP) de la DRH-MD du ministère des Armées est un service à compétence nationale qui a en charge la pré-liquidation des pensions de retraite et d'invalidité des fonctionnaires et des militaires, la liquidation des pensions et des rentes des ouvriers de l'Etat et l'instruction des dossiers de victimes d'actes de terrorisme.